

**SYNDICAT DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC A CHICOUTIMI**

Échéancier (modifié)

**Trimestre : ÉTÉ 2018
Début du trimestre : 30 avril 2018**

◆ Offre de cours de chaque département.	30 janvier
◆ Attribution des tâches aux professeurs, tâches normales ou en appoint et identification des cours soustraits à l'affichage selon la clause 9.02.	12 février
◆ Affichage des cours disponibles pour les chargé(e)s de cours.	12 février
◆ Date limite pour apporter des modifications à la répartition et à l'affichage	14 février
◆ Transmission de l'affichage aux chargé(e)s de cours.	22 février
◆ Fin du délai de réception des candidatures.	8 mars
◆ Établissement de la liste des candidatures reçues.	20 mars
◆ Recommandations d'attribution.	29 mars
◆ Transmission des recommandations d'attribution aux chargé(e)s de cours.	4 avril
◆ Fin du délai accordé au chargé(e) de cours pour accepter ou refuser la charge de cours.	12 avril
◆ Préparation du projet de contrat.	19 avril
◆ Acceptation ou refus du contrat par le service des ressources humaines	26 avril